



CANDIDATURE AU COMITE DIRECTEUR

Assemblée générale ordinaire électorale du Dauphin Subaquatique Club

Mardi 26 juin 2018

NOM
PROFESSION
DATE ET LIEU DE NAISSANCE
ADRESSE
TELEPHONE
EMAIL

PRENOM

NUMERO DE LICENCE FFESSM

Je soussigné(e) être majeur(e) et jouir de tous mes droits civils.

Fait à le

SIGNATURE

Pour être éligible aux fonctions de membre du comité directeur, il faut être membre de l'association depuis plus de six mois et être à jour de ses cotisations, être âgé de DIX HUIT ans au moins le jour de l'élection et avoir fait acte de candidature auprès du comité directeur en remettant ou en adressant ce bulletin par courrier ou par mail à l'un des membres du comité en exercice ou à l'adresse info@dsc.asso.fr, avant le

vendredi 15 juin 2018 midi

chaque membre du comité directeur est élu par bulletin secret à la majorité simple des voix exprimées des membres présents ou représentés à l'assemblée générale ordinaire pour un mandat expirant à la date de l'assemblée générale de la troisième année de son mandat